

travaux publics, pour le service des bâtiments civils, un crédit supplémentaire de deux cent soixante et onze mille neuf cent quatre-vingt-six francs (fr. 271,986), savoir :

1 ^o Achèvement des travaux de restauration du Palais de la rue Ducale	fr. 225,000
2 ^o Travaux extraordinaires aux bâtiments de l'entrepôt général de commerce d'Anvers.	23,986
3 ^o Agrandissement des locaux occupés par la Bibliothèque royale.	25,000
Ensemble.	fr. 271,986

Art. 2. Ce crédit sera couvert au moyen des ressources ordinaires de l'exercice 1855, et formera l'art. 93 du budget du département des travaux publics pour le même service.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre des travaux publics, M. A. DUMON.

302. — 6 JUIN 1855. — *Loi qui accorde un crédit de 17,000 francs au département des travaux publics pour travaux destinés à obvier aux inondations de la vallée de la Haine* (1). (Monit. du 10 juin 1855.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est alloué au département des travaux publics un crédit de dix-sept mille francs (fr. 17,000), à l'effet de liquider la part contributive de la Belgique dans les frais d'exécution des travaux à effectuer, sur le territoire français, dans le but d'obvier aux inondations de la vallée de la Haine.

Art. 2. Ce crédit sera couvert au moyen des ressources ordinaires de l'exercice 1855.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État, et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre des travaux publics, M. A. DUMON.

(1) Présentation à la chambre des représentants le 15 février 1855. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 758 et 759). — Rapport par M. Laubry le 21 mai. — Discussion et adoption le 24, par 60 voix contre 7 et 3 abstentions.

Rapport au sénat par M. Spitaels le 29 mai. — Discussion et adoption le 31, à l'unanimité.

(2) Présentation à la chambre des représentants le 7 mai 1855. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 1216-1218). — Rapport par M. Van Iseghem le 24 mai. —

303. — 6 JUIN 1855. — *Acceptation de la loi qui accorde la naturalisation ordinaire au sieur Bodenhorst (Désiré-Guillaume-Joseph), adjoint-commissaire de police à Schaerbeek, né à W'ertle (Hanovre), le 15 janvier 1829.* (Monit. du 10 juin 1855.)

304. — 7 JUIN 1855. — *Loi qui proroge la loi du 1^{er} mars 1852 concernant le tarif des correspondances télégraphiques* (2). (Moniteur du 10 juin 1855.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Les dispositions de la loi du 1^{er} mars 1851, concernant le tarif des correspondances télégraphiques, sont prorogées jusqu'au 1^{er} mai 1856.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre des travaux publics, M. A. DUMON.

305. — 7 JUIN 1855. — *Loi qui ouvre au département des travaux publics des crédits pour l'exécution de travaux d'utilité publique* (3). (Monit. du 9 juin 1855.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est alloué au département des travaux publics, pour l'exécution d'ouvrages d'utilité publique, les crédits ci-après désignés :

1 ^o Continuation du canal de Deynze à la mer du Nord vers Heyst.	fr. 1,200,000
2 ^o Amélioration des ports et côtes.	300,000
3 ^o Élargissement de la deuxième partie de la première section des canaux de la Campine et approfondissement de la totalité de la première section. Élargissement de la tête d'écluse de Bochoit.	300,000
4 ^o Construction, le long de l'Escaut à Anvers, d'un embarcadère destiné au service des vapeurs transatlantiques.	120,000
Total.	fr. 1,920,000

Discussion le 30 et adoption le 31, à l'unanimité. Rapport au sénat par M. Spitaels le 1^{er} juin. — Discussion et adoption le 2, à l'unanimité.

(3) Présentation à la chambre des représentants le 4 mai 1855. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 1085 et 1086). — Rapport par M. Van Hoorbeke le 23 mai. — Discussion les 26 et 29 et adoption le 30, par 66 voix contre 13 et 5 abstentions.

Rapport au sénat par M. Spitaels le 1^{er} juin. — Discussion et adoption le 2, par 29 voix et 2 abstentions.